



28 FEV 2023

AVIS

Convocation aux épreuves physiques du concours direct d'accès au corps des Agents de Police, (session 2023).

Reference : - Communiqué n°00003398/DRH/DF/BEG du 04 octobre 2022.

Les candidats au concours direct d'accès au corps des Agents de Police, **session 2023**, dont les noms figurent sur les listes jointes à ce présent avis, sont autorisés à subir les épreuves physiques dudit concours dans la période **du 06 au 10 mars 2023** à partir de **07h 30mn** au **Stade Iba MAR DIOP**, suivant le **chronogramme joint en annexe**.

NB 1 : Se munir obligatoirement de sa pièce d'identité et d'un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin militaire.

NB 2 : Les épreuves physiques sont obligatoires et éliminatoires.

Le Directeur des Ressources humaines de la Police nationale

**Contrôleur général de Police
Abdoul Wahabou SALL**

